

Réf: Dossier N° : 24538

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « DYNOSA SARL » en abrégé «DYNOSA »****Siège social : ABIDJAN - ADJAME HABITAT EXTENSION, 05 BP 2301
ABIDJAN 05**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Mai 2016, et enregistrés au CEPICI le 13 Mai 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « DYNOSA SARL » en abrégé «DYNOSA ».

Objet: Vente de Matériels électroménagers ; Construction et travaux bâtiments ; Import-export ; Transfert d'argent ; Divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l' associé unique

**Siège social: ABIDJAN - ADJAME HABITAT EXTENSION, 05 BP 2301
ABIDJAN 05**

GERANT: Monsieur OMOIKE TIMOTHY ABU.

**RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13094 du 13/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10240 du 13/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

